

FICHE MÉTIER

CONSEILLER EN DERMO-COSMÉTIQUE PHARMACEUTIQUE

Le conseiller en dermo-cosmétique est un **expert** en produits d'hygiène et de soins dermatologiques.

Il **accompagne et oriente** les patients vers les solutions adaptées à leurs besoins, en s'appuyant sur des **connaissances approfondies** en physiologie cutanée, en galénique et en principes actifs.

Il participe activement à la mise en place et à l'animation de l'**espace de vente** dédié à la dermo-cosmétique, tout en contribuant au développement de la **politique commerciale** de l'officine.

LES MISSIONS :

-  Conseil et accompagnement personnalisé des clients (analyse peau, bienfaits et mode d'application des produits dermo-cosmétiques, besoins spécifiques, ...)
-  Fidélisation de la patientèle grâce à une écoute active et un suivi des recommandations (en associant conseil et besoins médicaux éventuels)
-  Développement et mise en œuvre de la stratégie commerciale
-  Maîtrise des techniques de vente et communication



Plaquette commerciale réalisée par le CFA35PP_MAJ le 17/07/2026 Par M. LE MAUX

LA FORMATION

DIPLÔME : **CQP EN 1 AN**

Accessible aux préparateurs en pharmacie et pharmaciens adjoints

LE CFA EN QUELQUES CHIFFRES

Une équipe de direction composée de 4 membres permanents dont **2 pharmaciens**.

Une équipe de 6 formatrices **au plus près du comptoir** (pharmacien/préparateur/spécialiste de la dermo-cosmétique & de la vente)

Une **formation en alternance** sur 1 an avec 10 à 12 places par promotion.

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES :

(après plusieurs années d'expérience)

- Responsable du rayon dermo-cosmétique
- Formateur en dermo-cosmétique
- animateur de marque pour un laboratoire

Le secteur étant en pleine expansion, les opportunités sont nombreuses, en officine mais aussi auprès des laboratoires et marques !



REJOIGNEZ-NOUS !



contact@cfa35pp.fr



02.30.96.16.87



www.cfa35pp.fr

